

Regards sur Anjou

Message de Luis Miranda

Ingérence de la Ville centre dans le champ de compétence des arrondissements!

En 2003, à la suite des fusions municipales, le projet de loi 33 établit le partage des responsabilités entre la Ville de Montréal et ses arrondissements. En 2014, la Ville centre décide de revoir le financement des arrondissements et le mode de gouvernance. Depuis l'arrivée de l'équipe Coderre, on constate le retrait de pouvoirs aux arrondissements. L'arrondissement d'Anjou est favorable aux changements lorsqu'ils favorisent la qualité des services offerts. Toutefois, nous demeurons vigilants lorsqu'ils ont un impact négatif sur les Angevins.



Rappel sur les activités centralisées

Au cours des dernières années, la Ville centre s'est immiscée dans la gestion quotidienne des arrondissements en centralisant des activités. À titre d'exemple, citons l'embauche et la sélection du personnel pour le comblement des postes. Puis il y eut la centralisation des activités d'approvisionnement qui devait se justifier par d'éventuelles économies, non démontrées. Ainsi, les coûts pour l'achat de pierre ont diminué, mais les lieux pour s'approvisionner sont beaucoup plus éloignés et augmentent les frais de livraison. Au final, nous payons plus cher!

En 2015, la Ville centre rapatrie la gestion de l'application de la réglementation en matière de stationnement. En 2016, c'est le déneigement (elle décide quand on déneige et à quelle fréquence). En dépit d'un hiver très clément, nous avons reçu plusieurs commentaires sur la diminution de la qualité des services. La Ville centre s'approprie également la gestion des collectes de déchets. Dans ce cas, comme pour le déneigement, la Ville prend toutes les décisions. Notre seul pouvoir c'est de répondre aux plaintes des Angevins alors que nous n'avons plus de contrôle sur les décisions!

L'arrondissement d'Anjou offrait les services d'un centre local de développement (CLD) dont la mission était de stimuler et de soutenir les entreprises et les personnes de son territoire afin de favoriser la croissance économique d'Anjou. La Ville centre a retiré sa contribution financière au CLD d'Anjou en faveur d'un regroupement pour l'est de l'île. Ainsi, l'arrondissement d'Anjou, qui possède le plus grand parc d'affaires de l'est, perd son autonomie alors que la nouvelle entité se retrouve sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

L'intérêt soudain de la Ville pour Anjou 80!

En 1988, à la demande de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Ville d'Anjou acquiert les Résidences Neuville qui souffrent de laxisme en matière de gestion et d'entretien. À cette époque, plus d'une quarantaine de logements sont vacants (voir article en page 2 sur Anjou 80).

Depuis, les Résidences Neuville ont été bien gérées : la Corporation a réussi à consolider son déficit d'exploitation initial. Près de 7,5 M\$ furent investis dans l'entretien, la rénovation et l'embellissement des lieux. La dette d'Anjou 80 sera liquidée en 2018 en raison de l'appui des Angevins qui l'ont financée par leurs taxes.

Cette saine gestion est assurée par le conseil d'administration d'Anjou 80 composé de bénévoles : deux élus, deux fonctionnaires et sept citoyens angevins répartis dans tous les secteurs de l'arrondissement. Certains y sont bénévoles depuis plusieurs années.

Depuis la fusion, le conseil d'arrondissement d'Anjou désigne les administrateurs d'Anjou 80. Ainsi, il s'assure de l'efficacité et de l'efficience du conseil d'administration. En février 2016, l'administration Coderre passe outre à la recommandation du conseil d'arrondissement pour la nomination des membres du conseil d'administration d'Anjou 80. Avec la participation de la conseillère M^{me} Michelle Di Genova Zammit, la Ville centre a mis un terme aux mandats de cinq membres existants pour choisir cinq nouveaux membres de son district. Ainsi, l'influence d'une seule conseillère de l'opposition renverse la recommandation du conseil d'arrondissement. Rappelons que M^{me} Di Genova Zammit était membre de l'Équipe Anjou et qu'elle s'est récemment jointe à l'équipe de M. Coderre.

Aucune critique n'a été faite sur la qualité du travail des bénévoles impliqués dans la gestion d'Anjou 80. Le président du comité exécutif justifie cette décision antidémocratique par le fait qu'il y a un réel besoin de changement au sein d'Anjou 80. Quel changement souhaite-t-on apporter? La Ville centre veut-elle prendre le contrôle des Résidences Neuville alors que sa dette sera liquidée en 2018? Pourtant, ce sont les Angevins qui ont payé pour cet ensemble locatif à prix abordable.

Anjou 80 défendra son point de vue devant les tribunaux et refuse que la Ville s'approprie ce complexe alors qu'il sera libre de toutes dettes et qu'il a le vent dans les voiles. Plusieurs résidents et employés des Résidences Neuville

Suite en page 2

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Deschamps Impression

Tirage
21 100 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes
(Courrier de quartier)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec

Copyright 2016 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boulevard Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146

Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Ingérance de la Ville centre dans le champ de compétence des arrondissements! (suite de la page 1)

s'opposent à ces changements. Les résidents ont développé un sentiment d'appartenance à leur complexe locatif et ne veulent aucunement être associés à l'Office municipal d'habitation ou à des HLM.

L'avenir de l'arrondissement dans les prochains mois

Jusqu'où la mainmise de la Ville ira-t-elle? Au point de transformer les arrondissements en coquilles vides ou de faire disparaître les plus petits arrondissements comme celui d'Anjou? Déjà, on nous annonce que deux nouvelles activités seront rapatriées à la Ville centre : les ateliers mécaniques et la gestion des immeubles. Il y a lieu de s'inquiéter!

Des analyses antérieures démontrent que les coûts et les délais pour l'entretien et la réparation des véhicules sont beaucoup plus importants lorsque desservis par la Ville centre que ceux des ateliers des ex-banlieues qui assurent leur propre entretien mécanique. La Ville prétend vouloir harmoniser les services. Nous sommes convaincus que cela se traduira par une baisse de services pour les Angevins. Cela aura une incidence directe sur nos opérations de voirie telles que l'entretien, le nettoyage, le déneigement, etc. Il en sera de même de l'entretien courant de nos bâtiments.

La Ville dispose d'une longue liste d'activités qu'elle entend centraliser. Avec cette mainmise sur les services de proximité, les arrondissements n'auront plus leur raison d'être et les citoyens angevins auront tout à perdre.

Depuis plusieurs années déjà, nos budgets ne sont plus indexés et on nous demande de réduire le nombre de nos employés. Les Angevins paient de plus en plus de taxes. Ils subissent une baisse de la qualité des services en raison des réductions qui nous sont imposées et du déplacement vers la Ville centre des décisions au détriment de l'arrondissement. Pendant ce temps, on perçoit 40 % plus de taxes qu'il y a une dizaine d'années.

Nous continuerons à défendre vos intérêts en nous opposant à toute forme de centralisation qui ne serait pas bénéfique aux Angevins. Ensemble, soyons vigilants!

Je reste disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre en appelant au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

Anjou 80 et les Résidences Neuville



En 1979, la Ville d'Anjou crée la corporation Anjou 80, un organisme paramunicipal sans but lucratif, pour sursoir à son développement immobilier, principalement concentré dans la partie sud-est de la municipalité. L'objectif de départ de la corporation était de permettre à la classe moyenne et aux familles ouvrières de l'arrondissement de se loger à prix abordable dans un environnement sécuritaire et de qualité. Les lettres patentes d'Anjou 80 délivrées en 1980 prévoient qu'elle est le mandataire de la Ville d'Anjou.

En 1988, à la demande de la SCHL, la Corporation acquiert les Résidences Neuville. L'objectif était de préserver ce grand ensemble de loyers à prix abordables. Ce complexe immobilier est constitué de 551 logements répartis dans neuf bâtiments et offre des espaces verts, un parc et une piscine. Les Résidences Neuville ont fait l'objet d'incessantes améliorations à même les revenus de loyer des locataires. Anjou 80 consacre en moyenne plus de 460 000 \$ annuellement à des travaux de rénovation et d'aménagement.

L'alinéa 8 de l'article 8 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipule que la dette accumulée par Anjou 80 au moment de la constitution de la nouvelle Ville de Montréal doit être exclusivement financée par des revenus provenant du territoire de l'arrondissement d'Anjou.

60^e anniversaire d'Anjou

Aperçu avant Anjou

La crise économique et la Seconde Guerre mondiale marquent durement la population. Après 15 années de privation et de rationnement, sitôt la guerre terminée en 1945, la population développe un engouement effréné pour la vie en banlieue et les familles optent pour la maison unifamiliale (le fameux *bungalow*), un type de résidences dont on entreprend la construction sur une vaste échelle. Ces habitations poussent alors comme des champignons. L'étalement urbain nécessite l'élargissement des rues existantes et l'ouverture de centres commerciaux afin de faciliter la vie des nouveaux banlieusards. C'est dans ce contexte que naîtra, en 1956, la Ville d'Anjou.



Le 23 février 1956, par le chapitre 114 des Lois 4-5 Élisabeth II, tout le territoire de la paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice, soit les lots 410 à 505 inclusivement du cadastre officiel de la paroisse, est érigé en une municipalité de ville sous le nom de Ville d'Anjou.

Anjou ?

Saviez-vous que le nom d'Anjou vient d'une région de l'ouest de la France d'où sont venus des pionniers? Cette région correspond à peu près à l'actuel département du Maine-et-Loire.

À suivre...

Vos élus, toujours disponibles

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement

Prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement le **mardi 5 juillet, à 19 h**, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. La séance suivante se tiendra en septembre.

Renseignements : 514 493-8004.

Bureau du citoyen

Le Bureau du citoyen du 11 juin est annulé en raison de la Fête de la famille. Il fera relâche pour l'été et reprendra en septembre.

Jours fériés

Ouvert ou fermé ?

Les bureaux administratifs de l'arrondissement ainsi que tous les édifices municipaux seront fermés le vendredi 24 juin (Fête nationale du Québec).

Lors de la fête du Canada, le vendredi 1^{er} juillet, seul l'aréna Chaumont sera ouvert. Tous les autres édifices seront donc fermés.

Les installations extérieures seront ouvertes selon l'horaire habituel.

Aucun changement aux collectes.

Bonne fête nationale du Québec et Bonne fête du Canada

Les élus de l'arrondissement vous souhaitent une bonne Fête nationale du Québec et une bonne fête du Canada. Profitez de ces réjouissances avec votre famille, vos amis, vos voisins pour bien débuter la saison estivale et célébrer les joies que nous procurent les activités en plein air.



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019
Équipe Anjou



Andrée Hénault
Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051
Équipe Anjou



Luis Miranda
Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal
514 493-8010
Équipe Anjou



Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017
Équipe Anjou



**Michelle Di Genova
Zammit**
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085
Équipe Coderre

Revitalisation de l'avenue de Chaumont Nouvelle étape au projet pilote



L'an dernier, l'arrondissement d'Anjou a mis sur pied un projet pilote de réaménagement temporaire et de verdissement pour revitaliser l'avenue de Chaumont. Plusieurs actions ont été entreprises afin de rendre le secteur plus convivial et plus sécuritaire : élargissement de l'espace piétonnier, installation de mobilier urbain, de supports à vélos et de nouveaux aménagements paysagers, modification de la signalisation pour le stationnement et aménagement d'un terrain de stationnement. À la suite des commentaires positifs reçus, l'arrondissement souhaite poursuivre son projet d'embellissement de l'avenue de Chaumont. Ainsi, cet été, l'arrondissement procédera à l'installation de terrasses en bois à différents endroits sur l'avenue. Ces terrasses permettront de créer une atmosphère conviviale et accueillante sur la rue! Surveillez l'installation de ces nouveaux aménagements au cours du mois de juin. Et profitez bien de l'été!

Déchiquetage de documents personnels

Samedi 18 juin

L'arrondissement d'Anjou invite ses citoyens à faire détruire les documents personnels dont ils n'ont plus besoin. À cet effet, une unité de déchiquetage mobile se déplacera le samedi 18 juin dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine et sera sur place de **9 h à 12 h**. À noter



que des pratiques exemplaires rigoureuses assurent la sécurité et la confidentialité du service.

L'opération comprend le déchiquetage de documents en papier (relevé bancaire, déclaration de revenus, facture, etc.), la destruction de matières plastiques (carte d'identité, permis de conduire, carte d'assurance sociale, etc.) et la destruction de supports de conservation (CD, bande vidéo, DVD, disque dur, etc.). Les éléments sont déchiquetés de manière à ce qu'ils ne puissent pas être reconstitués, pour ensuite être recyclés.

La destruction des documents est gratuite, mais les Angevins doivent fournir une preuve de résidence.

Notez que les industries, les commerces et les institutions doivent faire leurs propres démarches auprès des entreprises spécialisées pour obtenir un service de déchiquetage et de destruction sécurisée de documents.

Renseignements : 311.

ERRATUM

Dans le bulletin de mai, dans la liste des gagnants du Concours de décorations de Noël 2015, on aurait dû lire Johane Blais et non Suzanne Blais. Toutes nos excuses à la gagnante.



Nomination au conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'Île

Lors de la séance ordinaire du 1^{er} mars, le conseil d'arrondissement d'Anjou a recommandé au conseil d'agglomération de Montréal la nomination de **M^{me} Andrée Hénault**, conseiller de la Ville, à titre de représentante de l'arrondissement d'Anjou au sein du conseil d'administration du PME MTL-Est de l'Île. Le conseil d'agglomération a entériné cette recommandation le 21 avril.

Mentionnons que le PME MTL Est-de-l'Île est le nouveau centre local de développement de l'Est et qu'il regroupe les arrondissements de Montréal-Nord, de Saint-Léonard, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et d'Anjou ainsi que la Ville de Montréal-Est. Son conseil d'administration est composé de 15 personnes, dont 5 élus provenant des conseils d'arrondissement de Montréal et de la Ville de Montréal-Est, et de 10 représentants des gens d'affaires, dont deux pour chacun des territoires. Son mandat consiste à favoriser l'essor économique du territoire de façon concertée par le développement, la pérennité et la rétention des entreprises et de l'emploi.

Pataugeoire André-Laurendeau Travaux de transformation en jeux d'eau



L'arrondissement d'Anjou procède à d'importants travaux à l'ancienne pataugeoire André-Laurendeau (8361, avenue André-Laurendeau) puisqu'elle sera transformée en jeux d'eau. Ces travaux étaient nécessaires, car le système de filtration de la pataugeoire n'était plus fonctionnel et le coût de son remplacement, très élevé. De ce fait, l'arrondissement a plutôt opté pour la transformation en jeux d'eau. Cette aire offrira aux jeunes de tous âges un milieu divertissant et sécuritaire pour se rafraîchir durant l'été.

L'ouverture de cet équipement est prévue au cours de l'été. Plus de détails vous seront transmis à mesure que les travaux avanceront. Les résidents d'Anjou habitués à fréquenter la pataugeoire devront se tourner vers les autres installations aquatiques de l'arrondissement durant cette période. Consultez la liste des installations disponibles sur le site Internet de l'arrondissement ville.montreal.qc.ca/anjou.

39^e édition des Jeux de Montréal

Des jeux en flammes

Félicitations à tous les jeunes athlètes d'Anjou et à leurs entraîneurs qui ont participé aux Jeux de Montréal du 6 au 10 avril dans les disciplines suivantes : basketball, escrime, hockey, judo, patinage artistique, soccer, tennis et taekwondo. Cette année, nous avons remporté deux championnats, le club de judo Torii-Anjou et les deux équipes de basketball de l'école Saint-Joseph ont remporté la bannière des jeux avec leur première position au classement général. Encore bravo à tous ces jeunes sportifs!



Fête de la famille 2016

L'arrondissement d'Anjou invite toute la population à la 13^e Fête de la famille. L'événement se tiendra le **samedi 11 juin, de 10 h à 15 h**, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement. En cas de pluie, la fête se déroulera à l'aréna Chénier (8200, avenue Chénier). Pour connaître le lieu exact de la fête, communiquer avec nous.*

Cette journée est une excellente occasion pour les familles de participer à diverses activités ludiques et sportives et de découvrir les services offerts par l'arrondissement d'Anjou et le milieu associatif angevin dans une ambiance festive inoubliable!



Une foule d'activités gratuites plairont à toute la famille :

- Ateliers de maquillage et bricolage
- Animation
- Jeux gonflables
- Jeux de kermesse
- Pratiques sportives pour adultes et enfants
- Tirage de prix de participation
- Kiosques d'information sur les services offerts par l'arrondissement et par les organismes communautaires, sportifs, culturels et de loisirs
- Et plus encore.

Un léger goûter sera offert entre 11 h 30 et 13 h (quantité limitée). Apportez votre pique-nique.

À 10 h 30 : spectacle pour enfants intitulé *Petit Loup et le Windigo*

Une aventure drôle et captivante dans laquelle les enfants apprendront, en s'amusant et en bougeant, des éléments de la philosophie et du mode de vie amérindiens.

À la bibliothèque Jean-Corbeil (places limitées) ou, en cas de pluie, à l'aréna Chénier.

À 12 h 30 : venez accueillir la flamme des Jeux du Québec et encourager nos jeunes athlètes.

Merci à nos organismes partenaires et à leurs bénévoles!

Cette grande fête familiale est organisée par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou avec la collaboration des organismes participants et de leurs bénévoles.

* **Pour information ou pour connaître le lieu exact de la fête selon la météo :**
514 493-8200 (jour) | 514 493-8222 | 311.

Service de transport gratuit

Un service gratuit de transport par autobus sera disponible selon l'horaire suivant :

Départs en direction du stationnement de la mairie d'arrondissement (ou, en cas de pluie, de l'aréna Chénier) :

- Église Jean XXIII (7100, avenue de l'Alsace)
9 h 30, 10 h 30 et 11 h 30
- Bibliothèque du Haut-Anjou (7070, rue Jarry Est)
9 h 35, 10 h 35 et 11 h 35
- École des Roseraies (6440, boulevard des Galeries d'Anjou)
9 h 40, 10 h 40 et 11 h 40
- Angle de l'avenue Chénier (8330, avenue Chénier) et du boulevard Joseph-Renaud
9 h 50, 10 h 50 et 11 h 50 si l'événement a lieu à la mairie
ou, en cas de pluie, si l'événement a lieu à l'aréna Chénier, Bibliothèque Jean-Corbeil (7500, avenue Goncourt)
9 h 50, 10 h 50 et 11 h 50
- Centre Roger-Rousseau (7501, avenue Rondeau)
9 h 55, 10 h 55 et 11 h 55

Pour revenir chez vous

Les heures de départ de l'autobus municipal, peu importe le site, sont les suivantes : 12 h 30, 13 h 30, 14 h 30 et 15 h 30.



Collecte de branches de feuillus (sur demande)



Les mardis 7 et 21 juin, 5 et 19 juillet, 2, 16 et 30 août, entre 7 h et 19 h.

Pour éviter la propagation de l'agrile du frêne, les branches seront déchiquetées sur place dans un délai de 4 jours selon l'achalandage. Pour vous en départir, communiquez avec le bureau Accès Anjou au plus tard le lundi précédant la date de la collecte au 311.

Collecte itinérante des RDD



La prochaine collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) se tiendra **le 18 juin, entre 9 h et 17 h, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement** (7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine). Nous vous encourageons à participer à cette collecte qui s'adresse uniquement aux personnes physiques. Les entreprises, les commerces et les institutions doivent faire appel à des entreprises privées spécialisées.

Rappelons que les RDD sont des produits d'usage domestique pouvant présenter un certain danger pour la santé ou l'environnement lorsqu'on les utilise, les entrepose ou les élimine inadéquatement. Les produits suivants – peinture, solvants, batteries, antigels, huiles à moteur, nettoyeurs, piles, pesticides, engrais chimiques médicaments et seringues – sont des RDD.

De plus, l'arrondissement, en collaboration avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec, invite les citoyens à apporter ce jour-là leur matériel électronique désuet afin qu'ils soient recyclés de façon appropriée.

Enfin, rappelez-vous que vous pouvez également apporter en tout temps vos RDD dans les écocentres.

Renseignements : 311 ou ville.montreal.qc.ca/anjou



Collecte des encombrants



Les vieux meubles, les appareils ménagers et autres rebuts ménagers de même nature (sauf exceptions) ainsi que les résidus de construction, de rénovation et de démolition, en petite quantité, **sont ramassés le premier mercredi de chaque mois.**

De plus, une collecte spéciale des encombrants aura lieu le mercredi 29 juin prochain.

Les objets doivent être déposés en bordure du trottoir après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Exceptions : Les matelas et les meubles rembourrés doivent être déposés au même moment que la collecte régulière des ordures ménagères.

Dans le cas d'un appareil de réfrigération ou de climatisation, les citoyens doivent communiquer avec l'arrondissement en composant le 311. Les Angevins ont aussi la possibilité d'apporter eux-mêmes ces rebuts à un écocentre.

Rappel : conférence sur les résidus alimentaires le 22 juin

Comme vous l'avez constaté, la collecte des résidus alimentaires a commencé le mois dernier dans le secteur 1 de l'arrondissement. Afin d'éclaircir les questions que vous vous posez à ce sujet, nous vous invitons à une conférence qui se tiendra le mercredi 22 juin, à **19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement. L'organisme Nature-Action Québec sera sur place pour y répondre.



L'eau potable est une ressource épuisable, ne la gaspillez pas!

Mentionnons que le règlement sur l'usage de l'eau potable stipule que l'arrosage par asperseur amovible ou par boyau poreux des pelouses, des haies, des arbres, des arbustes ou autres végétaux est permis uniquement de 20 h à 23 h et que l'arrosage au moyen d'un système d'arrosage automatique est autorisé la nuit entre 3 h et 6 h, lorsqu'il ne pleut pas. De plus, dans les deux cas, l'arrosage est permis :

- un jour pair pour l'occupant d'une adresse paire;
- un jour impair pour l'occupant d'une adresse impaire.

En revanche, l'arrosage manuel peut être fait à toute heure s'il ne pleut pas. Il est également permis d'arroser, tous les jours, une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pendant 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou de pose de tourbe.

Bien entendu, il est permis d'arroser en tout temps avec l'eau de pluie que vous avez recueillie au moyen d'un baril.



Fin de la campagne de verdissement de la SOVERDI

La Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI) conclut sa seconde campagne de verdissement. Les Angevins ayant commandé des arbres pourront venir les **récupérer le samedi 18 juin** prochain dans le stationnement de la mairie d'arrondissement de 8 h à 14 h. Notez que les citoyens devront présenter une preuve de résidence au moment de récupérer leur arbre.

Entretien des pelouses

Nous vous rappelons que l'emploi des pesticides est strictement interdit à Anjou. Pour conserver votre pelouse en santé, suivez les conseils ci-dessous :

- Ne coupez pas la pelouse à moins de 7,5 cm : elle retiendra mieux l'eau;
- Laissez les rognures au sol;
- Aiguissez régulièrement les lames de la tondeuse;
- Arrosez en profondeur seulement au besoin, soit uniquement selon le degré de sécheresse du sol;
- N'arrosez jamais en plein soleil;
- Aérez la pelouse idéalement une fois par année, au printemps, l'air, l'eau et les engrais y pénétreront mieux;
- Fertilisez avec des engrais naturels ou du compost;
- Ensemencez les espaces dénudés en mai ou entre la mi-août et la mi-septembre pour éviter la prolifération d'herbes indésirables, comme l'herbe à poux.

Saviez-vous qu'un règlement interdit de pousser le gazon coupé dans la rue? La collaboration de tous est de mise afin de respecter la réglementation.



Une pelouse en santé supporte la présence d'un certain nombre de parasites. N'intervenez que lorsque les ravageurs et les maladies mettent vraiment la pelouse en péril. Pour en savoir plus, consultez le Carnet horticole et botanique du Jardin botanique de Montréal à espacepourlavie.ca/jardiner-sans-pesticides.

Concerts sur l'herbe

Pour un air d'été! Des artistes à découvrir

Les concerts sur l'herbe vous offrent l'opportunité de découvrir des artistes d'ici tout près de chez vous. Dès 17 h (excepté le 1^{er} août), des hot-dogs seront servis gratuitement, venez faire un pique-nique dans nos parcs. Apportez vos chaises! En cas de pluie, il se peut que les concerts soient annulés.

MERCREDI 6 JUILLET

Parc des Roseaies

10 h 30 et 19 h

THÉÂTRE LA ROULOTTE – LES DÉCULOTTÉS

Texte de Lauriane Derouin

Mise en scène d'Isabelle Leblanc

Avec José Dufour, Sandrine Lemieux, Frédéric Tremblay, Zoé Tremblay et Rebecca Vachon



On raconte qu'il y a dix ans, une étrange histoire s'est déroulée à Montréal. Vous vous rappelez? C'était un été chaud, caniculaire même...

Alors que les enfants ont l'habitude de prendre d'assaut le moindre point d'eau, la piscine du quartier est étrangement déserte.

Dans le filtreur de la piscine, des créatures grotesques, gluantes et terrorisantes ont élu domicile et volent maillots de bain à quiconque s'aventure dans l'eau. Personne n'ose plus aller se baigner par peur d'être déculotté! Laéra, Zoé et Hamid en ont assez! Ils ont tellement chaud et ils doivent répéter leurs chorégraphies de nage synchronisée pour la grande compétition de fin d'été. N'écouter que leur courage, ils plongent dans l'eau chlorée à la rencontre des créatures malignes.

C'est une histoire d'amitié, une aventure rocambolesque au cœur des parcs de Montréal.

LUNDI 1^{er} AOÛT

Stationnement de l'aréna Chaumont

19 h

ILAM – MUSIQUE DU MONDE



Émouvant, authentique, envoûtant, c'est la nouvelle voix de l'Afro Pop montante. ILAM propose un style bien particulier à la fois épicé et empreint de sensibilité, alliant un mélange de rythmique reggae aux inclinaisons de blues, de l'afro-folk, tout en y métissant des accents de la pop et du rock.

«Homme de tripes, il touche fort. Dans ses chants poignants, son reggae rock métissé, son blues lancinant et même son Vigneault africanisé, il atteint la cible», selon Yves Bernard du *Devoir*.

MERCREDI 3 AOÛT

Parc André-Laurendeau

17 h 45 : DAN COWBOY – Spectacle pour enfants



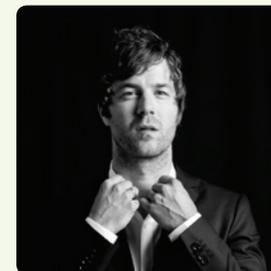
Dan rêve depuis longtemps de devenir un vrai cowboy, mais il doit affronter en duel un taureau, pas n'importe lequel : «Toto manitou», le plus dangereux du far ouest. Celui-ci a des cornes pointues, un anneau dans le nez et a même un

pouvoir maléfique avec ses yeux rouges. Comment Dan va-t-il s'y prendre pour faire face à cette bête sauvage, encore indompté? Va-t-il y arriver?

Ceux qui n'ont pas froid aux yeux, galopez jusqu'à nous pour assister au grand rodéo!

19 h : RÉMI CHASSÉ – Spectacle musique populaire

Finaliste à l'émission La Voix 2014, Rémi Chassé a connu un franc succès. Cette participation lui a valu un tas d'éloges. La chanson *Une armée dans ma voix*, offerte par Louis-Jean Cormier, a figuré parmi les chansons les plus diffusées sur les ondes radio au Québec en 2014.



Soccer libre

(sur terrains synthétiques)



Jouer librement entre amis ou en famille durant l'été. Apportez votre ballon. Aucun changement les jours fériés. Les ligues organisées ne sont pas acceptées pendant les périodes de jeu libre. Pour réserver un terrain, celles-ci doivent appeler au 514 493-8222.

	PARCS	PRINTEMPS Jusqu'au 24 Juin	ÉTÉ 25 juin au 5 septembre
Lundi	Lucie-Bruneau	10 h – 17 h 30	9 h – 17 h 30
	Goncourt	15 h 30 – 17 h	12 h – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h	13 h – 17 h 30
Mardi	Lucie-Bruneau	10 h – 17 h 30	9 h – 17 h 30
	Goncourt	15 h 30 – 22 h	12 h – 22 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h	13 h – 17 h 30
Mercredi	Lucie-Bruneau	10 h – 17 h 30	9 h – 17 h 30
	Goncourt	15 h 30 – 17 h	12 h – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h	13 h – 17 h 30
Jeudi	Lucie-Bruneau	10 h – 20 h 30	9 h – 20 h 30
	Goncourt	15 h 30 – 17 h	12 h – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h	13 h – 17 h 30
Vendredi	Lucie-Bruneau	10 h – 17 h 30	9 h – 17 h 30
	Goncourt	15 h 30 – 22 h	12 h – 22 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h	13 h – 17 h 30
Samedi	Lucie-Bruneau	13 h – 17 h	13 h – 17 h
	Goncourt	13 h – 19 h	13 h – 21 h
	Roger-Rousseau	13 h – 17 h	13 h – 15 h
Dimanche	Lucie-Bruneau	13 h – 17 h	13 h – 17 h
	Goncourt	13 h – 19 h	13 h – 21 h
	Roger-Rousseau	13 h – 15 h	13 h – 15 h

Cinéma en plein air

On vous fait du cinéma... à la belle étoile!

Venez profiter du plaisir des projections cinéma en plein air tout l'été, dès le 26 juin! Apportez vos chaises et votre maïs soufflé! Du 26 juin au 11 août

Tous les dimanches au parc de Talcy, tous les lundis au parc du Bocage, tous les mardis au parc de Verdelles et tous les jeudis au parc Lucie-Bruneau

26 juin au 29 juin : LE PETIT PRINCE
(exceptionnellement le mercredi 29 juin au parc Lucie-Bruneau)

3 au 7 juillet : BELLE ET SÉBASTIEN 2

10 au 14 juillet : KUNG-FU PANDA

17 au 21 juillet : LE RETOUR DE PAPA

24 au 28 juillet : PEANUTS : LE FILM

31 juillet au 4 août : PAN

7 au 11 août : FILM SURPRISE

Skate park

Tous les jours jusqu'au 5 septembre, dans le stationnement de l'aréna Chaumont (8750, avenue de Chaumont), les jeunes sont invités à s'exercer sur leur planche avec leurs amis.

Un intervenant de la Maison de jeunes «Le Chemin faisant» sera sur place pour assurer la surveillance et l'animation du site à certaines périodes.*

Skate fest 2016! Une fête pour les jeunes se tiendra le vendredi 19 août (ou le lendemain en cas de pluie).



Mentionnons que le port du casque, de protège-coudes et de protège-genoux est fortement recommandé.

* Pour connaître les jours et les heures de ces animations, composez le 514 351-0063 ou le 514 493-8200 (jour).

Danse en ligne

Pour bouger et se divertir entre amis!

Les mardis du 7 juin au 6 septembre

Dans le stationnement de la mairie d'arrondissement de 18 h à 21 h

Venez danser avec des amis ou en famille avec nos professeurs chevronnés tout à fait gratuitement! Aucune inscription requise, apportez de bonnes chaussures et votre énergie.

Pour festoyer en famille!

Encore une fois cette année, l'arrondissement d'Anjou est fier de vous offrir des fêtes de quartier! Vous êtes conviés sur les sites dès 17 h afin de profiter des amuseurs de foule, des ateliers de maquillage, des structures gonflables et des ateliers de la bibliothèque. Apportez votre pique-nique ou profitez des hot-dogs gratuits. Apportez vos chaises! En cas de pluie, les spectacles pourraient être annulés.



JEUDI 30 JUIN

Parc Goncourt

17 h à 20 h : LA PINACOTHÈQUE



La pinacothèque est un concept unique de transformation extrême. En un temps record, les participants entrent dans l'autobus spécialement aménagé aux allures futuristes pour ressortir au bout de cinq minutes complètement coiffés et maquillés de façon spectaculaire et disjonctée. L'usine à maquillage est prête à vous transformer, venez nous voir!

19 h : FRANCE D'AMOUR

C'est un retour aux sources pour France D'Amour avec ce spectacle 100 % rock. Grâce au répertoire riche en succès qu'elle possède, avec plus de 35 chansons au top 5 telles que *Vivante*, *Je n'irai pas ailleurs*, *Que des mots*, *Animal*, *J'entends ta voix*, *Le bonheur me fait de l'œil*, *Pourrons-nous jamais être*

amis, France nous en mettra plein la vue et les oreilles avec ce spectacle qui touchera au répertoire de ses débuts jusqu'à aujourd'hui.

Toujours entourée des meilleurs musiciens au Québec, elle connaît la recette pour faire lever les foules, mettre le feu aux poudres et, surtout, faire de chaque spectacle un moment inoubliable. Sa réputation n'étant plus à faire, c'est une garantie de pur bonheur qui vous attend avec le spectacle de France D'Amour.

MERCREDI 13 JUILLET

Parc de Talcy

17 h 45 : VOXZA4 – concert

VoxA4 est un groupe formé de quatre filles pétillantes et dynamiques qui chantent pour vous les airs connus de la chanson française, québécoise et anglophone. Juste avec leurs voix, *a capella*, pas d'instrument. C'est à ce moment-là que les choses deviennent intéressantes... Vous entendrez non seulement des harmonies vocales scintillantes, mais vous serez également séduits par le charme humoristique de ces jeunes femmes qui vous invitent à épier leur univers!



19 h : BUZZ CUIVRES – concert



Buzz Beat, c'est la joyeuse bande de cinq cuivres de Buzz avec le beat de deux percussionnistes aussi passionnés que polyvalents (batterie, vibraphone et autres petits instruments) pour offrir un concert qui sort de l'ordinaire! C'est la rencontre musicale de la diversité des Amériques que ce concert percutant qui ne manquera pas de soulever les passions et de faire du bruit!

MERCREDI 27 JUILLET

Parc Lucie-Bruneau

17 h à 20 h : LA PINACOTHÈQUE

Voir la description du 30 juin



18 h : AWEWE MANON!
Spectacle de rue pour tous

Mademoiselle Manon, femme naïve et exubérante, travaille comme serveuse au restaurant du coin. Elle arrive juste à temps pour assister au spectacle. Miracle! L'artiste ne se présente pas. Elle prend la place, se

retrouve au centre et doit monter sur le trapèze, ouf! Un secret... Mademoiselle Manon en profitera pour trouver l'homme de sa vie. Un spectacle interactif et hilarant.

19 h : CHERRY CHÉRIE

Cherry Chérie fait revivre la fougue, l'audace et l'authenticité du rock 'n roll en dégainant sans complexe sa musique rétro-trash-bonbon. Personne ne peut rester de glace face à l'intenable quatuor qui a foulé les scènes du Québec en faisant vibrer les pistes de danse comme à la belle époque. Avec ses compositions originales électrisantes, ses délectables harmonies vocales et sa présence scénique incomparable, Cherry Chérie sait faire bouger les foules!



MERCREDI 10 AOÛT

Parc Roger-Rousseau

18 h : THROW2CATCH – spectacle de rue

Hyperactifs, les trois comparses acrobates de *Made in Kouglistan* ne ratent pas une occasion ni une technique ingénieuse pour faire découvrir la culture de leur pays d'origine : le Kouglistan. C'est fraîchement débarqués de cette bourgade située dans une contrée bien à l'est du monde, que Guinski (Gisle Henriët), Bartec (Barthélémy Glumineau) et Gondolf (Guillaume Biron) décident d'entrer en contact avec le peuple d'ici. Tous les prétextes sont bons pour déclencher le plaisir collectif et semer une bonne humeur virale!



19 h : MARIE-CHANTAL TOUPIN

Marie-Chantal Toupin revient en force avec un tout nouveau spectacle relatant ses 20 ans de carrière. Parfois énergique, parfois tendre, Marie-Chantal ne laisse personne indifférent. Elle vous fera revivre sa carrière sur scène, avec toutes les chansons que vous avez si souvent entendues à la radio, en plus de certains de ses coups de cœur personnels.



Retour du concours Maisons Fleuries



Les membres du comité d'embellissement parcourront les rues à compter de la mi-juillet pour le concours Maisons Fleuries 2016. Si votre cour arrière est exceptionnelle et que vous souhaitez qu'elle soit visitée, ou encore pour toute information, communiquez avec Caroline Poirier au 514 493-8010. Aucune inscription n'est requise! Les gagnants seront honorés lors d'une soirée au cours de laquelle des souvenirs leur seront remis.



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271



Offrez des livres en cadeau à votre enfant

Activités pour les jeunes

Heure du conte en pyjama



Bibliothèque Jean-Corbeil
Les mardis soir du 7 juin au 9 août, à 19 h
Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans et leurs parents

Viens à la bibliothèque te faire raconter une histoire avant de dormir. Pyjamas et nounours sont les bienvenus. Les parents aussi peuvent venir en pyjama!

Heure du conte sur le gazon



Bibliothèque du Haut-Anjou
Les mercredis 29 juin, 13 et 27 juillet et 10 août, à 10 h
Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans

Viens faire un tour sur le gazon derrière la bibliothèque pour écouter des histoires fantastiques. En cas de pluie, l'activité se déroulera à l'intérieur.

Atelier Les Déculottés avec le Théâtre La Roulotte



Bibliothèque Jean-Corbeil
Samedi 2 juillet, à 10 h 30
Pour les enfants âgés de 4 à 10 ans accompagnés d'un adulte
Inscription au comptoir du prêt de la bibliothèque à compter du 18 juin

Cet été, le Théâtre La Roulotte vous invite à découvrir une histoire vraie qui s'est passée à Montréal en 2006 (voir résumé en page 6, spectacle du 6 juillet).

En attendant le passage de La Roulotte dans votre quartier, venez découvrir le merveilleux monde du théâtre lors de notre atelier parent-enfant. À partir d'objets mous, qui flottent et qui se mouillent, l'atelier vous permettra de tremper vos doigts créatifs dans la confection de monstres marins et gluants.

Les mains dans la nature

Bibliothèque Jean-Corbeil
Samedi 16 juillet, à 10 h 30
Pour les enfants âgés de 7 à 12 ans
Inscription au comptoir du prêt à partir du 25 juin

Une activité excitante sur la nature pendant laquelle chacun pourra créer son propre terrarium.



Les Scientifines



Des fleurs en couleurs
Bibliothèque Jean-Corbeil
Samedi 6 août, à 13 h 30

Inscription au comptoir du prêt à compter du 9 juillet
La science est un vrai jeu d'enfant avec les Scientifines! Venez découvrir les secrets des plantes et des fleurs.

Lecture dans les parcs*



Livres dans la rue
Tous les mercredis du 29 juin au 10 août
Domaine Anjou (7251, avenue de Malicorne), de 13 h 30 à 15 h 30
Parc des Roseaies, de 15 h 30 à 17 h 30

Les jeunes âgés de 6 à 12 ans sont invités à venir découvrir les livres en plein air dans les parcs d'Anjou. Cet été, cherchez les grandes couvertures et nos animatrices dynamiques.

* En cas de pluie, l'activité est annulée.

CINÉ-BIBLIO

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation
Tous les lundis du 27 juin au 15 août, à 10 h 30

- 27 juin : Dragon 2
- 4 juillet : Sens dessus dessous
- 11 juillet : La légende de Manolo
- 18 juillet : Les minions
- 25 juillet : La reine des neiges
- 1er août : Astérix : le domaine des dieux
- 8 août : Madagascar 3 – Bons baisers d'Europe
- 15 août : Paddington



Activité pour adultes



Tout apprendre sur les lectures estivales

Bibliothèque Jean-Corbeil
Mardi 5 juillet, à 10 h 30

La question qui revient chaque année : quoi lire en vacances? Quel livre vous accompagnera sur la plage, au chalet ou sur votre balcon? Laissez votre bibliothécaire vous présenter mille et une suggestions de lecture pour agrémenter votre été.

Club de lecture d'été TD 2016



Inscription à compter du 18 juin
Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans,
du 18 juin au 20 août

Passé un été festif avec le club de lecture estival des bibliothèques d'Anjou. Le thème de l'été : **la nature**.

Lancement du Club de lecture TD

Spectacle de contes : Le vol des oiseaux
Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation
Samedi 18 juin, à 10 h 30
Pour toute la famille

Pour célébrer le début de l'été et du club de lecture, viens découvrir le fabuleux univers de Mireya qui t'invite, en compagnie de son musicien, à partir avec elle en Amérique du Sud. Grâce au vol des oiseaux, elle t'entraîne en voyage dans le temps et l'espace.

L'activité est présentée par le Théâtre de la Source.

Les Jeudis bricolage

Bibliothèque Jean-Corbeil
Les jeudis 23 juin, 7 et 21 juillet et 4 et 18 août, à 13 h 30
Pour les enfants âgés de 8 ans et plus (les plus jeunes sont les bienvenus accompagnés d'un adulte)

L'été, c'est fait pour créer. Viens réaliser des bricolages fantastiques inspirés par la nature.

Fête de clôture du Club de lecture TD

Spectacle de magie avec Thomas Cadabra
Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation
Samedi 20 août, à 10 h 30
Pour les membres du club seulement

Les jeunes ayant participé au club de lecture sont invités à une fête pour souligner la fin de l'été! Collations et surprises suivront le spectacle.